

ANNEXE 1

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT 2026

Ateliers de cuisine pour tous : « Cuisinez la Normandie »

Calendrier prévisionnel : Ouverture du lundi 4 mai 2026 au vendredi 31 juillet 2026

I. Ateliers de cuisine grand public à partir de produits locaux

En prévision de la 5^{ème} édition de « Cuisinez la Normandie » et dans le cadre de sa politique de promotion d'une alimentation saine et durable, la Région Normandie lance un appel à manifestation d'intérêt pour recenser et fédérer les structures normandes désireuses de proposer des ateliers de cuisine basés sur l'utilisation de produits locaux. Cette initiative vise à sensibiliser les Normands à l'importance de consommer des produits de qualité, issus de leur propre région, tout en favorisant une cuisine accessible et abordable.

Les précédentes opérations de « Cuisinez la Normandie » connaissent chaque année un franc succès, avec en moyenne 100 structures candidates, 150 ateliers de cuisine, et près de 2 000 participants durant la période de l'évènement.

Les ateliers de cuisine, ouverts au grand public, seront organisés dans les locaux des structures sélectionnées ou dans tout lieu disposant des capacités logistiques nécessaires. L'objectif est de faire découvrir ou redécouvrir aux consommateurs normands la richesse et la diversité des produits locaux, à travers des recettes simples et savoureuses, mettant en valeur les produits bruts de la terre et de la mer. Il s'agit également de démontrer que cuisiner avec des produits locaux, peu transformés et de qualité, ne coûte pas nécessairement plus cher.

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert à tout porteur de projet ayant son siège social en Normandie, notamment :

- Les collectivités territoriales et EPCI engagés dans un Projet Alimentaire de Territoire ou démarche équivalente ;
- Les associations et centres culturels, foyers de jeunes ;
- Les établissements scolaires et universitaires (écoles, collèges, lycées, universités, MFR, CFA) ;
- Les hôpitaux et résidences séniors ;
- Les entreprises : artisans, sociétés de restauration, sociétés d'évènementiel culinaire, restaurateurs, entreprises agro-alimentaires, exploitations agricoles ;
- Les filières terre et mer.

II. Objectifs de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour but d'identifier les structures normandes capables de proposer ou de faciliter la mise en place d'ateliers culinaires exclusivement composés de produits normands. En soutenant ces initiatives, la Région Normandie souhaite amplifier la dynamique régionale autour de la gastronomie normande et accompagner au mieux les porteurs de projet.

Les objectifs de cette action sont multiples :

- Faire découvrir la richesse des productions locales et sensibiliser les consommateurs à une alimentation durable et de qualité, tout en luttant contre la consommation

ANNEXE 1

d'aliments ultra-transformés ;

- Élaborer des recettes et des astuces anti-gaspillage pour rendre les produits locaux accessibles au plus grand nombre à un prix abordable ;
- Mettre en lumière les savoir-faire des structures participantes et valoriser leur implication ;
- Permettre aux structures sélectionnées de sensibiliser de nouveaux adhérents ou clients.

Les porteurs de projets bénéficieront d'un accompagnement dédié, incluant l'identification de partenaires et la mise à disposition d'outils de communication clés en main pour promouvoir l'événement et valoriser leur engagement au niveau régional. Cette initiative permettra également de créer un réseau d'acteurs engagés autour de la gastronomie normande.

Pour les ateliers gratuits destinés au grand public, un bon d'achat d'une valeur de 70 euros maximum sera distribué aux structures pour l'achat de produits locaux, dans la limite de l'enveloppe disponible. Après recensement via un formulaire des structures intéressées et éligibles, le bon d'achat pourra être dépensé auprès d'une des 91 boutiques partenaires du réseau « Saveurs de Normandie ». Le bon d'achat sera à dépenser dans une seule boutique.

III. Calendrier de mise en opérationnalité 2026

- **Phase 1 / avril à juillet** : Ouverture de l'AMI et recensement des acteurs
- **Phase 2 / août** : Sélection des dossiers et programmation d'une réunion d'information en plénière
- **Phase 3 / août à septembre** : Élaboration des outils de communication, recensement des ateliers, mise en ligne des ateliers sur une carte interactive
- **Phase 4 / début octobre** : Campagne de communication régionale pour favoriser l'inscription du grand public et relais au niveau local par les participants
- **Phase 5 / octobre-novembre** : Mise en place des ateliers culinaires du samedi 24 octobre au dimanche 8 novembre 2026. Durée de l'événement : 2 semaines.

IV. Modalités de dépôt du dossier de candidature

Le questionnaire de candidature est à remplir sur le site de la Région Normandie à l'adresse : <https://aides.normandie.fr> et doit être enregistré au plus tard le vendredi 31 juillet 2026.

La Région s'assure que les informations transmises dans le cadre de cet AMI sont soumises à la plus stricte confidentialité et ne sont communiquées que dans le cadre de l'expertise de l'AMI.

Il est conseillé aux porteurs de projets de prendre contact avec la Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines de la Région pour un échange préparatoire :

Guillaume LEBON, Chargé de projet alimentation locale Service valorisation des produits 02 31 06 79 18 / 06 74 93 41 41 guillaume.lebon@normandie.fr